



AFPI Centre Val de Loire et Trajectoire Industrie du Pôle Formation UIMM Centre Val de Loire



Pratique de la paie

Public

Personnes susceptibles de gérer le processus de gestion des rémunérations.

Durée

2 jours (14 heures)

Prérequis

Pas de prérequis.

Objectifs

En fin de formation, les bénéficiaires seront capables de :

Maîtriser « ce qu'il faut connaître et ce qu'il faut faire pour établir les bulletins de paie »

Suivi et évaluation

Mode de suivi :

Réalisation d'un suivi tout le long de la formation.

Evaluation

Mises en situation, jeu de rôle.

Méthode pédagogique et Encadrement

- Pédagogie active et multimodale : des témoignages, des mises en situation, des cas pratiques.
- En présentiel sur le site de l'organisme de formation.
- Formation animée par des experts dans leurs domaines de compétence, le tout sous le contrôle des services de l'AFPI Centre Val de Loire.

Livrable fin de formation

- Remise d'un support de cours à l'issue de la formation.
- Remise d'une Attestation de Formation.

Programme

Les éléments constitutifs des bases de la rémunération

Les principes fondamentaux

- L'environnement réglementaire
- Le principe de la mensualisation
- Les limites à la libre fixation du salaire

Structure et organisation

- La classification des rubriques de paie
- Le bulletin de salaire

Les composantes de la rémunération brute

Les éléments de base de la rémunération

- · Le salaire de base
- · Les heures supplémentaires
- · Le repos compensateur
- · Le paiement des heures supplémentaire
- Les avantages en nature

Les primes

- Les primes qui récompensent l'expérience ou la présence
- Les primes visant à compenser des situations particulières de travail
- Les primes visant à intéresser et motiver les salariés

Les éléments d'absentéisme

- Le choix du taux de déduction
- La gestion de l'absentéisme à partir des données de la paie
- Les congés payés
- Les conséquences des absences maladie, maternité, accident
- Le principe de la garantie sur le net
- Autres rubriques d'absentéisme

Voir la suite du programme à la page suivante

Programme formation V 3.0_maj_25-mars-24





AFPI Centre Val de Loire et Trajectoire Industrie du Pôle Formation UIMM Centre Val de Loire



Pratique de la paie (suite)

Les cotisations sociales

Les obligations liées aux cotisations sociales La base de calcul des cotisations sociales

- L'assiette des cotisations
- Le plafond de la Sécurité Sociale
- Le principe de régularisation des cotisations

Les cotisations recouvrées par les URSSAF

- La cotisation d'assurance maladie, maternité, décès, invalidité, veuvage
- La cotisation d'assurance vieillesse
- · La cotisation accident du travail
- La cotisation allocations familiales
- Le versement transport
- · La cotisation au fonds national d'aide au logement
- · La cotisation spéciale chômage de Sécurité Sociale
- La contribution sociale généralisée

Les cotisations recouvrées par les ASSEDIC

- L'indemnisation du chômage total
- L'indemnisation du chômage partiel
- · Le fonds national des garanties des salaires

Les régimes complémentaires

- Le régime des cadres
- Le régime des non-cadres

La réglementation du cumul emploi-retraite

Les charges obligatoires liées a la paie

Les dépenses au titre de la formation et de l'apprentissage

- Le financement du plan de formation
- Le financement du congé individuel de formation
- Le financement des formations en alternance et de l'apprentissage
- Le capital temps formation.

L'effort des employeurs à la construction.

Les subventions versées au comité d'entreprise

La taxe sur les salaires

Les congés

- Les congés payés :
 - Calcul des droits et décompte des congés payés
 - Indemnisation des congés
- Les journées d'absences sans solde : calcul de la fiche de paie
- · Les congés pour événements familiaux
- Les autres formes de congés (congé parental, congé formation.)
- · Le chômage partiel

Le devenir de la paie

Les difficultés nées de l'évolution réglementaire

- 1er exemple : la réintégration des cotisations de retraite et prévoyance dans les bases de cotisation
- 2ème exemple : l'aménagement du temps de travail

L'entreprise à l'heure des choix

• Faire ou faire faire la paie

Lieux, dates et tarif de la formation

Contactez-nous par l'intermédiaire de notre site internet :

• www.pole-formation-uimm-centrevaldeloire.com/

Contacts

Voir en bas de page les adresses et numéros de téléphone de nos sites de formation en Région Centre-Val de Loire.

Programme formation V 3.0_maj_25-mars-24